

COMPTE-RENDU DE LA CAPD

17 NOVEMBRE 2015

Déclaration liminaire

Unitairement, le SE-UNSA et le SNUipp-FSU ont décidé de ne pas faire leur déclaration paritaire mais de lire une déclaration commune en soutien aux familles des victimes et aux valeurs de notre République

Promotions

Toujours trop peu de promus face à un gel du point d'indice déclassant toujours un peu plus les enseignants du premier degré. La revalorisation nécessaire de l'ISAE, étendue à tous les PE, ne pourra être également qu'une étape à une véritable revalorisation.

Rappel barème : AGS + 2x la note

Formation continue

La tendance à assimiler la formation à distance ou les animations pédagogiques ne peut cacher le manque criant de moyens et d'ambition pour former convenablement et régulièrement les enseignants. Comme si il était sous-entendu qu'il ne s'agissait pas d'un véritable métier.

Seulement 2 % des stages étaient à candidatures libres, la formation T1, l'ENT, les REP prenant beaucoup de place en stage obligatoire. A noter qu'aucun stage n'est annulé cette année.

Comme souvent, des collègues volontaires ne sont pas retenus et pourtant le nombre de candidats s'amenuise, dépités sans doute par quelques années de disette répétées.

Rappel barème : AGS – nombre de semaines de stages FC déjà effectuées
Les stages n'étant que de quelques jours, les jours effectués sont mis en mémoire pour être additionnés sur plusieurs années.

Journées de pré rentrée

Alors que beaucoup de collègues l'ont déjà faite, en ayant informé leur IEN préalablement, que tout le monde sait que le temps de travail « invisible » des enseignants explose, M. Le Recteur impose des journées, alors qu'il n'en avait pas l'obligation. Pour le SNUipp-FSU beaucoup de collègues n'ont pas à faire ces journées.

D'autant que le thème retenu est loin de concerner l'ensemble des enseignants.

Les collègues de cycle 1 et cycle 2 sont bien peu affectés par la réforme du collège, cette journée ressemble à un service après-vente dont les PE n'ont pas à faire les frais.

Dans un cadre de cohérence du système éducatif, à moins que ne soient proposées au second degré des journées de travail sur l'école maternelle ou l'apprentissage de la lecture en CP, le SNUipp appelle les collègues à reprendre en main leur métier ! Il proposera à cet effet des courriers types à adapter selon les situations.

Suite à l'intervention du SNUipp-FSU, l'administration envisage d'effectuer ces 3h dans un cadre école-collège où la présence des enseignants des cycles 1 et 2 n'est pas requise.

Ces derniers consacreront ces heures si elles n'ont pas déjà été réalisées aux nouveaux programmes pour la maternelle ou la liaison cycle 1/ cycle 2 ou autre sujet de leur choix.

Journée de solidarité

Nous sommes dans une problématique similaire. Le temps de travail explose et chaque année, on en rajoute. Les écoles restent le seul lieu où cette journée (qui ne fait plus 6 heures, faut-il rappeler la réforme des rythmes ?) ne peut être fractionnée davantage qu'en demi-journée. Et là encore, le temps alloué est déjà fait.

L'institution si prompt à responsabiliser les collègues, sans leur donner de formation, lorsqu'il s'agit de répondre à des situations scolaires

difficiles, oublie de leur laisser cette « confiance » pour l'organisation de leur temps de travail et continue à les infantiliser.

La journée de solidarité sera effectuée de manière souple, sur les problématiques retenues par les équipes aux dates qui leur conviendra le mieux.

Projet El Camino

Les improvisations répétées sur ce dossier sont surréalistes. Après avoir demandé aux directrices et directeurs d'encadrer les enfants du projet sur leur temps de décharge, voilà que la DSDEN trouve des moyens de remplacement pour accompagner ces groupes d'élèves !

Si l'on réservait ainsi ces remplaçants pour la formation continue sur toute l'année cela donnerait l'équivalent d'environ 15 jours complets de stages supplémentaires.

Le SNUipp-FSU s'interroge sur le rôle pédagogique de ces remplaçants et les règles de sécurité pour ces enfants sortant de l'école sur le temps scolaire. Les bonnes intentions et les principes intéressants du projet ne peuvent faire fi d'un cadre reconnu.

Le DASEN reconnaît la lenteur de la signature de la convention (qui est en cours) et engage la responsabilité de l'administration en cas de souci.

Accueil de réfugiés à Pau

Plusieurs écoles de Pau s'inquiètent légitimement de l'arrivée d'enfants de réfugiés.

Il est en effet indispensable d'anticiper tant sur un accompagnement digne pour ces enfants que pour le climat scolaire des écoles.

Pour le SNUipp-FSU leur accueil ne peut se réduire sur deux, trois écoles ciblées qui risqueraient de concentrer des difficultés, et en même temps éviter aussi un isolement douloureux de ces enfants. Il s'agit donc simplement de prévoir une répartition équilibrée sur l'agglomération en lien avec les municipalités.

Des accompagnements psychologiques et en langue française doivent également être préparés afin de ne pas bricoler tant bien que mal, en laissant les équipes démunies.

Des moyens provisoires sont envisagés par l'administration : la création d'une UPEAA provisoire notamment, mais n'ont pas trouvé pour l'instant de référent FLE. Pour le DASEN, il s'agit pour l'instant de mise en veille en attendant le moment venu. Le SNUipp-FSU demande la rédaction d'un guide (administratif, contact référent...) pour les collègues et répète la nécessité de partenariat afin de définir les implantations de ces familles. Une réunion préalable devrait avoir lieu en préfecture sur ce sujet.

Projet piscine hors temps scolaire

Des collègues ont accepté, afin de permettre aux élèves de bénéficier d'une progression EPS en natation, de mener un projet débordant du temps scolaire. Pour le SNUipp-FSU la réponse qui leur est faite, à savoir que ces heures ne pourront être récupérées, est inacceptable ! Elle risque de mettre à mal toutes les dynamiques des équipes. Le SNUipp-FSU estime que ce temps est donc à déduire du temps des APC.

L'IEN de la circonscription concernée et l'IEN en charge de l'EPS sur le département vont être interrogés à ce sujet.

Point sur les recrutements EVS-handicap

Plusieurs écoles attendent des décisions ou des affectations d'EVS pour accompagnement à la scolarisation d'élèves en situation de handicap.

65 enfants sont en effet en attente d'accompagnement.

Pour les AESH, ils ont été affectés sur les cas les plus lourds, mais à l'heure actuelle l'ensemble de ces contrats sont honorés.

Leur affectation ne peut être située à plus de 15 km de leur domicile, ce qui parfois peut entraîner des difficultés de recrutement sur certains secteurs.

Si le SNUipp-FSU peut entendre des changements dans le service et des notifications MDPH parfois en décalé, la DSDEN doit également entendre

la souffrance des enfants et des équipes concernées pour qui il est difficile d'attendre sans réponse, sans délai précis.

EVS administratifs

Un groupe de travail s'est tenu ce lundi afin de déterminer l'implantation d'une dotation de 40 emplois.

A partir des critères suivants :

- écoles en REP ou à public similaire
- écoles rurales à regrouper à distance de 15 km maxi du domicile
- écoles ayant un nombre important d'ESS et de EE.

Les IEN seront amenés à faire des propositions d'école et à les contacter avant d'établir une liste définitive pour décembre.

ATSEM

Le SNUipp-FSU souhaite apporter ici tout son soutien à cette profession qui accompagne, dans une co-intervention éducative, les enseignantEs de maternelle. En effet, parce que leur emploi et la reconnaissance de leurs missions sont menacés, ici par des affectations de secteur, là par le remplacement par des PE un jour de grève, il est important de rappeler la place de ces agents dans le quotidien des écoles maternelles.

Service civique

L'ensemble des contrats proposés dans le département ont été validés et mis en ligne. Les derniers contrats devront démarrer au 5 janvier (puisque contrat de 6 mois minimum). Actuellement une quarantaine est en place.

*Les déléguées du personnel pour le SNUipp-FSU64 présentes à la CAPD :
Cathy Beaumatin, Mathilde Blanchard, Stéphanie Carricart, Hélène Oury
et Mélina Roux*